

1	Relation avec le·la directeur·trice	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.1.1 Le·la directeur·trice adjoint·e remplace le·la directeur·trice en cas d'absence</li> <li>1.2.1 Le·la directeur·trice adjoint·e peut être mandaté·e par le·la directeur·trice de centre pour la conduite de différents projets</li> <li>1.3.1 Rendre compte de ses activités à la direction de centre</li> </ul>
2	Gestion de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>2.1.1 Favoriser le développement professionnel</li> <li>2.2.1 Favoriser les colloques internes et la collaboration des équipes pédagogiques</li> <li>2.3.1 Gérer au quotidien le suivi des élèves</li> <li>2.3.2 Gérer au quotidien l'accompagnement des enseignant·e·s</li> <li>2.3.3 Gérer au quotidien la relation École-famille</li> <li>2.3.4 Élaborer et suivre le calendrier des activités de l'année scolaire</li> <li>2.3.5 Planifier les interventions des services parascalaires</li> <li>2.3.6 Prévoir et suivre les effectifs de son cycle</li> <li>2.3.7 Participer à la formation des classes</li> <li>2.3.8 S'assurer de l'évaluation des remplacements</li> <li>2.3.9 Favoriser les colloques internes et la collaboration des équipes pédagogiques</li> <li>2.3.10 Gérer les conseils de classe, séances de parents, séances de réseaux, conseils socio-éducatifs</li> <li>2.3.11 Définir le soutien aux élèves et les transmettre à la direction de centre qui en contrôle la gestion</li> <li>2.3.12 Participer au développement des outils de gestion des élèves</li> <li>2.3.13 Aider à la facture des horaires et les contrôler</li> <li>2.3.14 Répartir les appuis en fonction des grilles officielles cantonales et des directives de l'ÉORÉN</li> <li>2.3.15 Organiser les cours d'appui, de soutien et de rattrapage en tenant compte des ressources globales par cycle et/ou par Centre</li> <li>2.3.16 Répartir les soutiens pédagogiques, intensifs, par le mouvement, langagier et d'intégration en fonction des besoins par cycle et/ou par Centre</li> </ul>

	<p>2.3.17 Gérer les protocoles de promotion de fin d'année (cycles 1 et 2) en collaboration avec le·la directeur·trice</p> <p>2.4.1 Encourager le développement de projets pédagogiques</p> <p>2.5.1 Gérer les ressources humaines de proximité en collaboration avec le·la directeur·trice</p> <p>2.5.2 Gérer la coordination pédagogique par cycle en collaboration avec le·la directeur·trice</p> <p>2.6.1 Diriger, le cas échéant, un Département spécifique à un cycle ou à un domaine</p> <p>2.7.1 Gérer les ressources humaines de proximité</p>
3 Gestion des relations internes et externes	<p>3.1.1 Acquérir les outils nécessaires à de bonnes compétences relationnelles</p> <p>3.1.2 Développer et entretenir un réseau de relations</p> <p>3.1.3 Entretenir un esprit de confiance et d'ouverture</p> <p>3.2.1 Établir des règles de communication</p> <p>3.2.2 Développer un sentiment d'appartenance</p> <p>3.2.3 Favoriser et superviser les activités extra scolaires</p> <p>3.2.4 Cultiver un esprit responsable</p> <p>3.3.1 S'investir dans les groupes de travail</p> <p>3.3.2 Collaborer avec diverses entités</p> <p>3.3.3 Se doter d'indicateurs</p> <p>3.3.4 Se donner les moyens d'être informé</p> <p>3.4.1 Participer au Conseil d'établissement scolaire (CESI) intercommunal en fonction des domaines discutés</p> <p>3.4.2 Collaborer avec les groupes communaux en lien avec l'École</p>